

NORMANDIE EQUINE VALLEE

N°: 2022-01

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Sur l'approbation du procès verbal du comité syndical du 09 décembre 2021

Réunion du 21 février 2022

Réunis le 21 février 2022 à 14h00, à Goustranville sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Julie BARENTON-GUILLAS, Malika CHERRIERE, Christine EVEN, Patricia GADY-DUQUESNE, Audrey GADENNE, Sophie GAUGAIN et Monsieur Patrick JEANNENEZ.

Sont excusés : Mesdames Sophie DE GIBON, Florence MAZIER, Angélique PERINI, Emmanuelle TREMEL et Messieurs Antoine CASINI, Xavier CHARLES, David FONTAINE, Emmanuel PORCQ et Serge TOUGARD.

Le comité syndical de Normandie Equine Vallée,

Après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente du syndicat mixte de la réunion du 21 février 2022,

APPROUVE à l'unanimité le procès verbal de la réunion du comité syndical du 09 décembre 2021.

La Présidente du syndicat mixte



Malika CHERRIERE

Normandie Equine Vallée
La Fromagerie
1180 route de l'Eglise
14430 Goustranville

Procès verbal De la réunion du comité syndical du 09 décembre 2021



Réunis le 09 décembre 2021 à 18h00, sous la présidence de Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Malika CHERRIERE, Patricia GADY-DUQUESNE, Sophie DE GIBON, Emmanuelle TREMEL et Messieurs Antoine CASINI, Patrick JEANNENEZ et Serge TOUGARD.

Sont excusés : Mesdames Julie BARENTON-GUILLAS, Christine EVEN, Audrey GADENNE, Sophie GAUGAIN, Florence MAZIER, Angélique PERINI et Messieurs Xavier CHARLES, David FONTAINE et Emmanuel PORCQ.

1. POINTS SOUMIS A DELIBERATION

- Adoption du PV de la réunion du 17 novembre 2021
- Approbation du changement de nomenclature comptable du syndicat mixte : passage en M57

2. QUESTIONS DIVERSES



Madame CHERRIERE remercie les élus pour leur présence pour ce comité syndical exceptionnel ayant pour but de changer de nomenclature comptable au 1er janvier 2022.

1 – PV du comité syndical du 17 novembre 2021

Le procès verbal du comité syndical du 17 novembre 2021 est adopté avec 2 abstentions.

2– Approbation du changement de nomenclature comptable du syndicat mixte : passage en M57

Madame LEMOINE explique que toutes les collectivités devront passer à la nomenclature M57 en 2024. En revanche, ce changement est possible dès 2022 sous réserve qu'une décision du comité syndical ait été prise avant le début de l'exercice 2022.

Il est proposé aux membres du comité syndical de passer dès 2022 en M57 suite au changement de logiciel financier durant l'exercice 2021. Au regard du faible impact de la modification pour le syndicat mixte, et des difficultés rencontrées avec les différents éditeurs de logiciel avec la M71, (nomenclature propre aux Régions et donc peu répandue) le passage dès 2022 est tout à fait envisageable.

Le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget de Normandie Equine Vallée est donc adopté à l'unanimité. Normandie Equine Vallée votera donc son budget 2022 dans le cadre de la M57.

3 – Questions diverses

Un rapide retour de la visite du MOHO réalisée le 8 décembre en présence de plusieurs élus du comité syndical et des associations de filière (pôle de compétitivité Hippolia et COREN notamment) est fait par Alexia Lemoine. Le MOHO est un espace d'accueil d'entreprises situés à Caen en proximité de la gare : il propose des espaces privatifs et des espaces de coworking pour les entreprises du territoire. Il répond tout à fait aux demandes actuelles des entreprises en terme de locaux, alliant espaces de travail et lieux de vie.

Il est convenu, à la demande de Mme Malika Cherrière d'organiser une seconde visite de ce lieu qui est très inspirant pour le futur espace vie entrepreneuriat.

Le prochain comité syndical aura lieu le 21 février 2022 à 14h00 lieu à définir.

Le prochain comité syndical aura lieu le 28 mars 2022 à 14h00 lieu à définir.

La séance est levée à 18h30.